

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 14 mars 2014

N°7 :

OBJET : Adhésion à l'association du comité de jumelage entre Arc et Senans et Sulzbach (Allemagne)

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Electricité de France

- M. Alain DAUBAS

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

Représentants du personnel

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Yves-Michel DAHOUÏ a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

L'initiative du Jumelage entre Arc et Senans et Sulzbach répond aux orientations du conseil des ministres franco-allemands du 22 Janvier 2013, notamment sur ce qui concerne les efforts de coopération des jeunes respectives et du domaine culturel.

Les villes ont toutes deux exploité le sel dans un passé plus ou moins lointain, ce qui constitue un point commun intéressant notamment dans le cadre du développement touristique entre la Sarre et la Franche-Comté, il leur semblait utile d'associer étroitement à ce projet l'EPCC de la Saline Royale et l'office du tourisme.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Une délégation des élus de Sulzbach a été reçue les 21 et 22 mai 2013. Suite aux échanges, il est proposé en première étape une coopération :

- Dans le domaine éducatif avec des échanges de groupe d'élèves du cycle primaire puis éventuellement du secondaire en coopération avec Salins.
- Dans le domaine culturel en favorisant les échanges culturels entre les deux villes.

Le Conseil d'Administration de l'association « Comité de jumelage des villes d'Arc et Senans et de Sulzbach » a proposé à l'EPCC Saline Royale d'adhérer à l'association en vue de co-construire des propositions culturelles partagées entre les deux villes.

Le Conseil d'Administration de l'association « Comité de jumelage des villes d'Arc et Senans et de Sulzbach » ont voté la gratuité d'entrée pour les membres de leur Assemblée Générale.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser l'EPCC Saline Royale à adhérer à l'association « Comité de jumelage des villes d'Arc et Senans et de Sulzbach ».

Vote à main levée

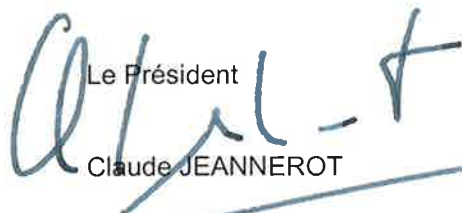
Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité l'EPCC Saline Royale à adhérer à l'association « Comité de jumelage des villes d'Arc et Senans et de Sulzbach ».

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 26.05.14
Et de la publication le : 26.05.14

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 26 MAI 2014